



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1^{er} juin 2016
AGOS-VIDALOS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015-2016

1. ACTIVITÉS AU TITRE D'ASSOCIATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

1.1. CONTRIBUER A MAINTENIR LE PRESTIGE DE L'ORDRE ET DE LA DÉCORATION

1.1.1. Sous la présidence de Madame la Préfète des Hautes-Pyrénées et de Monsieur le Directeur Académique, nous avons organisé la cérémonie de remise de décorations à la préfecture des Hautes-Pyrénées le 15 octobre 2015, avec la présence des autorités régionales, départementales et locales. Une autre cérémonie a été organisée le 3 février 2016 à la Mairie de Tarbes sous la présidence de Madame la Préfète des Hautes-Pyrénées et de Monsieur le Directeur Académique, pour remettre les insignes des Palmes Académiques aux maîtres qui participent au projet «Développement Durable ».

1.1.2. Depuis notre dernière assemblée de section, nous avons participé, au titre de l'ordre et de l'association, aux manifestations et événements officiels organisés par les autres ordres et instances officielles.

1.1.2.a. *Nous sommes présents aux cérémonies commémoratives à caractère national :*

> **Lundi 8 juin 2015** : journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine.

> **Jeudi 18 juin 2015** : 75^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin 1940.

> **Lundi 13 juillet 2015** : cérémonie de la fête nationale.

> **Dimanche 19 juillet 2015** : journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France.

- > **Vendredi 25 septembre 2015** : journée nationale d'hommage aux harkis.
- > **Mercredi 11 novembre 2015** : commémoration du 97^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.
- > **Samedi 5 décembre 2015** : cérémonie au monument aux morts de Tarbes à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.
- > **Samedi 19 mars 2016** : cérémonie au monument aux morts de Tarbes à l'occasion de la journée nationale à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.
- > **Dimanche 24 avril 2016** : cérémonie au monument aux morts de Tarbes à l'occasion de la journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation.

1.1.2.b. Nous avons représenté la section à diverses manifestations locales ou départementales.

- > **Dimanche 10 mai 2015** : la fête de la Libération à Saint-Sever-de-Rustan.
- > **Jeudi 11 juin 2015** : remise des prix du concours départemental de la Résistance et de la déportation, dans les salons de la Préfecture.
- > **Vendredi 19 juin et samedi 20 juin 2015** : cérémonie officielle des Fêtes de Tarbes.
- > **Mardi 25 juin 2015** : vernissage de l'exposition « Le développement durable vu par les enfants », à l'hôtel de ville de Tarbes.
- > **Dimanche 23 août 2015** : 70^{ème} anniversaire de la libération de Tarbes.
- > **Vendredi 2 octobre 2015** : hommage national aux combattants des opérations extérieures (OPEX).
- > **Dimanche 1^{er} novembre 2015** : cérémonie commémorative devant le Monument de Souvenir Français au cimetière de la Sède.
- > **Jeudi 12 novembre 2015** : organisation avec la Direction Académique de la cérémonie en l'honneur des personnels de l'Éducation Nationale, victimes de la Première guerre Mondiale (comité du souvenir).
- > **Samedi 14 novembre 2015** : remise des distinctions de l'Académie Internationale du Mérite et du Dévouement Français.
- > **Mardi 5 janvier 2016** : cérémonie des vœux de la mairie de Tarbes.
- > **Vendredi 22 janvier 2016** : cérémonie des vœux de la Préfecture des Hautes-Pyrénées
- > **Vendredi 20 mars 2016** : manifestation à la mémoire du Maréchal Foch, des officiers, sous-officiers, soldats et infirmières morts pour la France.
- > **Mardi 5 avril 2016** : Assemblée générale de la section des Hautes-Pyrénées de l'Association Nationale des membres de l'Ordre National du Mérite.
- > **Mercredi 8 avril 2015** : Assemblée départementale de la Société des Membres de la Légion d'Honneur.

1.1.3. Nous avons publié et diffusé notre bulletin d'information annuel ; il nécessite un gros travail de composition et a bénéficié cette année encore de la contribution des *Éditions Le Solitaire* qui en a assuré une très belle impression.

1.1.4. Le site AMOPA 65 a été entièrement restructuré par Marc Meyraud, notre référent informatique ; il en assure la maintenance et la gestion.

1.1.5. Nous participons à des actions citoyennes et de défense des valeurs de la République Française ; ainsi avec l'ONAC, la SMLH et l'ONM nous avons lancé cette année un concours de photographie à destination des jeunes du département intitulé « Mémoire et Citoyenneté ». Nous participons à l'action menée par la Préfecture, «La citoyenneté, à nous de la construire ensemble», en aidant un jeune collégien de Victor Hugo dans la réalisation de son projet : filmer un procès joué par des acteurs collégiens, sur un fait de discrimination raciale. Enfin, nous sommes plusieurs du bureau à nous être inscrit dans la Réserve Citoyenne de l'Éducation Nationale, dont l'AMOPA est un des ambassadeurs.

1.1.6. Nous avons proposé à Monsieur le Maire de Tarbes de donner le nom des Palmes Académiques à un lieu de la ville; il a donné son accord et a confié à madame Argounès, adjointe à l'urbanisme, le soin de gérer ce dossier. Nous avons fait quelques suggestions et nous attendons les décisions municipales.

1.2. ORGANISER DES MANIFESTATIONS CULTURELLES

1.2.1. Nous avons organisé notre dernière assemblée générale le mercredi 29 avril 2015 au lycée Lautréamont de Tarbes.

1.2.2. Jeudi 4 février 2016 : conférence-crêpes organisée conjointement par la SMLH, l'ONM et l'AMOPA avec une conférence de J. Marc Perino, intitulée : « Les chemins de Compostelle ».

1.2.3. Le 3 octobre 2015, nous avons organisé une excursion dans les Landes ; nous avons visité le château de Ravignan, déjeuné à la Bastide Saint-Justin et visité la *ganaderia* de Burros, accueillis par Jean Barrère.

1.2.4. Nous avons cessé de participer au Salon des Arts de la ville de Tarbes ; nous avons demandé de remettre, au nom de l'association, un prix spécifique qui récompenserait la créativité et l'originalité d'une œuvre d'un jeune du département ; nous n'avons pas reçu de réponse et ce projet n'a connu aucune suite.

1.2.5. Un regret : nous pourrions mettre en commun plus de projets avec les autres ordres et mutualiser ainsi nos capacités d'action.

1.3. DÉVELOPPER LES CONTACTS DE PROXIMITÉ ET D'ENTRAIDE

1.3.1. Nous entretenons des contacts entre les autres sections et notamment avec celles de la région Midi-Pyrénées ; ainsi le mardi 24 novembre 2015, les présidents se sont rencontrés à Tarbes pour renforcer les liens entre départements et évoquer la mutualisation de certains projets.

Nous avons décidé d'anticiper sur la naissance de la nouvelle grande région Midi-Pyrénées Languedoc Roussillon en confiant la mission de prise de contact avec nos voisins à Michel Carrier, président de l'AMOPA 31. C'est ainsi qu'une première réunion regroupant 7 présidents de Midi-Pyrénées et 3 présidents du Languedoc-Roussillon s'est tenue à Perpignan, les 6 et 7 avril 2016, en présence du président Berthet.

1.3.2. Pour la nouvelle année 2016, une carte de vœux a été envoyée par courriel à toutes les sections, aux adhérents du département qui nous ont donné une adresse mail et à diverses personnalités ; elle a été composée avec le dessin primé au concours ONAC / AMOPA 65, *Les Symboles de la République*, et réalisé par un élève du collège Paul Éluard. Une très belle carte de vœux, reprenant le même dessin et élaborée par Marc Meyraud dans les ateliers des Éditions Le Solitaire, a été envoyée par voie postale à toutes les autorités civiles et militaires du département.

1.3.3. Nous essayons de rendre compte du décès des membres de notre association quand nous en sommes informés ; ainsi nous avons pu rendre hommage dans la rubrique nécrologique de notre bulletin de janvier à ceux qui nous avaient quittés ; des lettres de condoléances sont également envoyées. Nous avons bien sûr besoin de l'aide de tous nos membres pour être informés des décès dont ils pourraient avoir connaissance et qui pourraient, hélas nous échapper.

2. ACTIVITÉS AU TITRE D'ASSOCIATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

2.1. LES ACTIONS DE DÉFENSE ET DE PROMOTION DE LA LANGUE ET LA CULTURE FRANÇAISE EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

2.1.1. Les concours nationaux de l'AMOPA.

2.1.1.a. Les concours « Défense et Illustration de la langue française » ont permis de récompenser des écoliers, des collégiens et des lycéens qui font toujours preuve de talent et d'originalité ; nous avons malgré tout noté une baisse de participation dans les collèges ; nous menons une réflexion pour optimiser nos efforts et mieux convaincre nos collègues de faire participer leurs élèves. Le palmarès laisse pourtant apparaître de belles réussites.

2.1.1.b. Nous avons continué en 2015 notre action en direction d'établissements algériens d'Oran, sous l'impulsion de Francis Sanchez ; une centaine de jeunes oranais, provenant de 3 collèges et de 5 lycées, ont participé au concours national d'expression française ; nous avons corrigé 82 copies et nous avons décidé de remettre des livres à 28 d'entre eux.

La troisième édition du concours AMOPA 65 a connu son épilogue le 22 juin 2015, dans les locaux du Consulat Général de France à Oran, par la remise des prix aux lauréats de l'année.

Il s'agissait là de l'aboutissement du travail réalisé dans trois collèges d'Oran et Bousfer et cinq lycées d'Aïn el Turck et Oran (les noms des établissements figurent sur le palmarès officiel). Une présélection de 85 copies a été évaluée en France par un jury de sept correcteurs et 28 candidats ont été distingués par un premier ou deuxième prix. La cérémonie a commencé à 20h30 par l'accueil des 130 participants, immédiatement après la rupture du jeûne. Après les traditionnels verres de lait et de dattes, une collation a été servie autour de laquelle les échanges ont été riches et amicaux avec les invités, élèves, parents, professeurs. Entre autres personnalités, trois inspecteurs de langue française participaient à la manifestation ainsi que les directeurs des établissements concernés. La cérémonie débuta par l'allocution de bienvenue et de remerciements de Monsieur Gérard Ménard, Consul Général de France, qui montra tout l'intérêt de la langue française pour la jeunesse algérienne. Il revint ensuite au représentant de l'AMOPA 65, Monsieur Francis Sanchez, de présenter son association, ses objectifs d'effort et d'universalité pour la jeunesse et d'évoquer le chemin parcouru depuis la première édition. L'écrivaine algérienne, Madame Maïssa Bey, qui honora de sa présence cette manifestation par la haute qualité de son intervention, souligna la présence du français dans le parler quotidien. Les prix et diplômes officiels de l'AMOPA 65 furent ensuite remis aux lauréats par les personnalités présentes qui se prêtèrent à la rituelle séance photographique.

Les échanges de fin de soirée montrèrent combien les participants avaient apprécié cette initiative, et rendez-vous est pris pour la prochaine édition qui devrait marquer une présence du concours dans de nouveaux établissements.

Pour l'année 2016, le succès a été encore plus grand.

2.1.1. c Après avoir cessé notre collaboration avec l'établissement roumain de Bacau, nous envisageons une action, accompagnée d'une convention, avec le lycée français de Sofia en Bulgarie.

2.1.2. Nous avons perpétué également cette année nos deux prix départementaux en partenariat avec l'ONAC.

> Il s'agit d'abord du concours *Les Symboles de la République* (création d'un dessin pouvant servir de carte de vœux à une autorité du département) ; le projet a été porté par le collège Paul Éluard de Tarbes et 3 classes de Troisième, encadrées par leurs professeurs, Monsieur Tarboulier, professeur d'art plastique, et Monsieur Penin, professeur d'histoire et d'enseignement moral et civique ; Monsieur le Directeur

Académie des Hautes-Pyrénées nous a fait l'honneur de choisir un dessin pour l'incorporer sa carte de vœux .

> Nous avons aussi reconduit le concours destiné à commémorer la Grande Guerre, année après année de 1913 à 1919, *Le Concours du Centenaire* ; l'année 1916 a été confiée à une classe de Première du lycée Jean Dupuy de Tarbes, encadrée par Monsieur Thomas Ferrer, professeur d'histoire et géographie ; un jury s'est réuni le 12 mai dans cet établissement pour primer les meilleures productions.

2.1.3. Nous avons continué nos travaux en ouvrant un concours de poésie à destination des élèves des écoles primaires ; il s'agit d'un trophée de poésie pour les CM1 et les CM2, *La sève des mots*, au cours duquel ont été, le jeudi 25 juin 2015, remis des prix, les métaphores d'or, d'argent et de bronze à des petits poètes en herbe. Ce concours est associé au travail remarquable que les édiles tarbais réalisent en partenariat avec la direction académique sur le développement durable. En 2016, ce travail de création poétique a connu une participation encore plus importante et une remise des trophées aura lieu le 2 juin 2016.

2.1.4. Vendredi 18 mars 2016, Madame Viron a remis au nom de l'AMOPA 65 trois prix, lors du *Printemps des Poètes d'Ibos*, qui ont récompensé trois jeunes gens du Château d'Urac, I.M.E. « Notre Maison » de Bordères-sur-l'Échez.

2.1.5. Des distributions solennelles de prix ont eu lieu le lundi 8 juin 2015 à la mairie de Tarbes ; elle a réuni, sous la présidence de personnalités invitées (Monsieur le Maire de Tarbes, madame Monteil, chef des services du cabinet, représentant Madame la Préfète, monsieur Hervé Cosnard, Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale, et monsieur Ludovic Banas, directeur de l'ONAC) tous les élèves ayant participé aux différents concours organisés dans le département.

Pour l'année 2016, la remise des prix s'est déroulée dans la salle des fêtes de la mairie de Tarbes, le mercredi 18 mai.

2.2. CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS ÉDUCATIVES EN FAVEUR DE LA JEUNESSE.

2.2.1. Nous participons toujours au concours de la Résistance-AFCAMDR, par la remise d'un prix spécifique de l'AMOPA. Nous avons remis ce prix lors de la cérémonie du 11 juin 2015.

2.2.2. Nous participons au soutien de l'*Atelier Imaginaire*.

2.2.3. Une action qui nous particulièrement à cœur est le Salon *AMOP'Art*.

2.2.4. Des regrets, le concours «*Nous l'Europe* » à destination des élèves de collège, de lycées et classes préparatoires et BTS ou le prix du meilleur projet de conception et de réalisation AFDET / AMOPA à destination des CAP et BAC PRO n'ont pas rencontré d'établissements intéressés malgré des thèmes très porteurs, des prix remarquables et des contacts personnels. Nous avons besoin ici aussi du soutien de la Direction académique.

Toutes ces activités nécessitent un total d'heures de bénévolat très important; le livre blanc de l'AMOPA, présenté à l'assemblée de Tours en mars 2014, a mis en évidence l'incroyable dépense d'énergie et de temps qu'exige la vie d'une section ; le Président Berthet soulignait récemment à Perpignan le total impressionnant d'heures de bénévolat que nécessitent les actions de l'AMOPA dans tous les départements ; il faut remercier les membres du bureau qui d'ailleurs se réunissent une fois par mois en moyenne pour évoquer tous les projets et régler une infinité de problèmes purement matériels. Cela rend d'autant plus amer le non renouvellement de certaines adhésions et le refus d'adhérer que l'on rencontre chez les nouveaux décorés ; l'explication en est simple, mais ce n'est pas le lieu de l'exposé par écrit.

Jean-Marie LEFRANÇOIS,
président de l'AMOPA 65.

Avril 2016.